L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 26 JANVIER 1879. 52me Année

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE 26 JANVIER 1879.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI

Par H. Stern & Co., dans leurs salles d'encan, bottes souliers et brodequins.

☞ Lisez les ventes à Nouveau de propriétés de choix de la ville, aujourd'hui comme devant avoir lieu positivement samedi prochain, 1er février, à la heures d'encan St-Charles, pour le compte de successions et autres. Pour les termes et toute les détails voyez les annonces. L'attention de nos lecteurs y est spécialement appelée.

Le bill du Bureau de Santé.

Nous ne répéterons pas toutes les objections que nous avons présentées contre la loi actuelle qui régit le Bureau de Santé, bien que, loin d'avoir perdu de leur force, ces objections aient été confirmées par la triste expérience de 1878. Qu'est-il advenu de toutes les promesses qu'on avait faites au nom de ce bureau? N'avait-on pas affirmé avec emphase qu'avec la quarantaine telle qu'elle devait être maintenant, avec l'emploi des désinfectants fait sur une large échelle, on empêcherait la fièvre jaune de s'introduire à la Nouvelle-Orléans?

Or, en présence des résultats, nous sommes en droit de demander à quoi ont servi le bureau de santé et tout l'argent qu'il a coûté à la ville et à l'Etat? On peut répondre hautement: absolument à rien. Ces sacrifices d'argent n'ont pas sauvé une seule existence.

La démonstration qu'on a essayé de faire de l'importation de la fièvre jaune par le Emily B. Souder, a été si faible qu'elle n'a convaincu personne.

Avec l'expérience du passé, nous ne craignons pas de dire que les partisans de l'importation, quelque stricte que puisse être à l'avenir la quarantaine, ne manqueront pas, si nous avons de nouveau la fièvre jaune, de trouver encore quelque cas douteux, dussent-ils remonter au mois de mars ou de janvier, pour renouveler leur thèse sur l'importation, de sorte qu'on n'arrivera jamais avec eux à une démonstration de l'inefficacité de la quarantaine.

Ils ont en leur faveur des préjugés populaires enracinés, basés sur la peur qui ne raisonne pas. Nous savons donc parfaitement que nous ne serons pas de sitôt affranchis de la quarantaine. Mais, comme il est à peu près certain que le Congrès des Etats-Unis va passer une loi pour l'établissement d'une quarantaine nationale, nous nous demandons s'il est bien utile d'avoir en même temps une quarantaine d'Etat.

Il nous semble que la situation de nos finances ne justifie plus une dépense qui deviendra forcément inutile. Si une Quarantaine d'Etat n'est plus nécessaire, à quoi servira alors le bureau de santé? Cette institution est-elle indispensable pour les travaux d'assainissement et de nettoyage à faire dans notre ville? Ces travaux rentrent dans les attributions de l'administration municipale, et si celle-ci a besoin de guide à ce sujet, elle devra plutôt consulter des ingénieurs que des médecins.

Tout le monde sait, d'ailleurs, ce qu'il y a à faire, et les conseils que peuvent donner les membres de la faculté médicale sont parfaitement connus. Il n'y a donc aucune utilité à maintenir un corps dispendieux pour fournir des indications que les autorités obtiendraient certainement à titre gratuit d'une commission non salariée, composée des meilleurs praticiens de la ville.

Nous pensons en avoir fini avec les arrosages à l'acide phéique qui ont fait plus de mal que de bien. C'est donc vainement que nous cherchons à quoi pourra être bon le bureau de santé, dans l'hypothèse d'une quarantaine nationale.

Le nouveau bill soumis à la Législature propose, cependant, d'accroître les pouvoirs de notre bureau de santé et d'en faire une sorte de gouvernement dictatorial dans l'Etat et la ville.

Non content des revenus importants que la loi lui accorde déjà, le bureau en réclame d'autres, et il va plus loin. Le bill nouveau veut que, quelle que soit la somme réclamée par ce bureau pour les mesures qu'il jugera à propos d'adopter, l'administration municipale soit obligée de la lui octroyer.

Sous le régime radical nous n'avons cessé de protester contre le système qui consiste à enlever à l'administration municipale élue par le peuple, le droit de fixer ses dépenses, en transportant à des bureaux indépendants le pouvoir de se voter des allocations à leur discrétion. C'est une méthode contraire à tous les principes et à tous les usages démocratiques.

La législature est certainement un pouvoir supérieur aux autorités municipales ou paroissiales, puisque celles-ci tiennent leur existence d'une loi émanant du pouvoir législatif. Mais la législature ne peut voter que des taxes générales et uniformes pour tout l'Etat; elle ne peut imposer elle-même de taxes spéciales locales; elle peut seulement autoriser les élus du peuple dans les localités, à établir des taxes locales et son devoir est d'en fixer le maximum pour protéger le peuple, même contre ses élus. Là s'arrête ce pouvoir.

Le conseil de ville est autorisé à lever une taxe de un et demi pour cent pour couvrir tous les chapitres de son budget. C'est à lui qu'il appartient de fixer ses dépenses de façon à équilibrer ce budget, et cela est impossible, si la législature autorise un bureau d'écoles, d'une part, un bureau de santé de l'autre, à fixer eux-mêmes les sommes que le trésor municipal devra leur verser. C'est là une perversion de l'ordre naturel et légal qui veut que la disposition des deniers publics appartienne aux représentants directs des populations.

Nous blâmons donc dans le nouveau bill l'extension des pouvoirs du bureau et surtout la faculté exorbitante qui lui est donnée de mettre la ville à contribution d'une façon discrétionnaire et illimitée.

En vérité, quand nous réfléchissons aux énormités que contient ce bill, nous pensons qu'il serait plus simple de supprimer une bonne fois l'administration municipale qui siège à l'hôtel de ville et de la remplacer tout simplement par le bureau de santé.

LES LEVÉES.—Nous avons reçu le discours prononcé le 16 janvier, devant la Chambre des Représentants par l'hon. E. John Ellis, sur la question des levées. Il est digne du talent bien connu de l'honorable représentant du second district congressionnel.

JOURNAUX ILLUSTRÉS — Le Librairi-Hébert & Cie., coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 4 janvier.

Achetez votre chevreau aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet 3 rue Carondelet

Marchandises sèches à bas prix au magasin de Danziger.

☞ Le magasin fashion "détaché pour les machines" à la Foire de l'Angle d'Or, coin Esplanade et Pauline, établi en 1860.

LE PELICANOIS.—Ce journal a accompli hier son 42me août. En voyant ses colonnes si bien remplies nous ne pouvons que lui souhaiter la continuation de la prospérité dont elles témoignent, en l'assurant de nos sentiments de bonne confraternité.

Nous avons eu le plaisir de recevoir, hier, la visite de M. E. Walter, l'un des rédacteurs du *Trait d'Union*. M. Walter a formé une société avec M. Paul Alhaiza pour la direction au Mexique de la troupe lyrique formée par ce dernier et qui a dû s'embarquer hier à New-York pour Vera Cruz. Il est venu à la Nouvelle-Orléans dans le but d'assurer ce départ et il profitera de son séjour pour faire quelques recrues pour l'orchestre et les choeurs. Nous souhaitons à notre confrère la bienvenue dans notre ville et un plein succès dans son entreprise.

SERVICE DIRECT AVEC LA FRANCE.—Nous publions aujourd'hui dans nos colonnes l'annonce du service direct que la compagnie générale transatlantique vient d'établir entre notre port et Marseille et dont le steamer Martinique, parti d'ici le 21 courant, a été le pionnier. Le prochain départ aura lieu le 20 février, et il y aura un départ chaque mois à la même date jusqu'à nouvel ordre. Nous espérons que cette ligne recevra un patronage suffisant pour en assurer le succès, mais la réussite nous eût paru plus certaine si le Hâvre et Bordeaux eussent été les points de départ.

Marchandises sèches à bas prix au magasin de Danziger.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—La compagnie de Hess a terminé hier sa première semaine en donnant *La Bohémienne* en matinée, et *Les Cloches de Corneville*, le soir. Le public montre toujours le même empressement et tout indique que la dernière semaine sera aussi fructueuse que la première. Demain, lundi, on donnera la seconde représentation de *Faust* et nous pensons qu'il y aura foule comme à la première.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Un des spectacles les plus corsés pour aujourd'hui. On donnera une comédie et un drame, et miss Fanny Davenport jouera dans les deux pièces. La première est la comédie en 4 actes de Dion Boucicault, "London Assurance" où miss Davenport personnifiera Lady Gay Spanker; la seconde est le drame en trois actes de Charles Dickens, "Oliver Twist" où elle représentera "Nancy Sikes," rôle qui lui permettra de déployer tout son talent dramatique. Le spectacle se composera donc de sept actes. Le public de l'Académie de Musique sera content. Lundi, "Olivia," jolie pastorale, où miss Davenport remplira un rôle brillant.

THÉATRE ST-CHARLES—On donnera ce soir, à ce théâtre, "The French Spy" pour le début de miss Jennie Hughes qui nous arrive ici avec une grande réputation de beauté et de talent. La pièce est magnifiquement montée avec une excellente musique, coryphées et corps de ballet. On y verra des costumes splendides, des combats à l'arme blanche, nombre de tableaux intéressants, etc., etc..... Les efforts du vieux Drury seront sans doute couronnés de succès.

CONCERT.—Les élèves du professeur G. Carto ont organisé un concert au bénéfice de l'excellent maestro, qui a repris, comme on le sait, ses fonctions de maître de chapelle à l'Eglise St-Patrick. Ce concert aura lieu, à la salle Grunewald, le 4 février. Nous espérons que le public musical prendra un intérêt sympathique au succès de cette soirée et qu'il saisira cette occasion pour donner une marque d'estime et un appui bienveillant à l'estimable professeur et compositeur.

Voir plus loin, l'annonce de la maison Lansigan.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE ET D'ASSISTANCE MUTUELLE.—Le grand bal annuel de cette Société doit avoir lieu samedi prochain, 1er février, à la Salle St-Patrick. Nous publions aujourd'hui dans nos colonnes la liste des directeurs. Nous rappelons à la jeunesse dansante que c'est là une des meilleures occasions qui puisse s'offrir à elle pendant l'hiver, car les bals de la Société Française sont renommés pour leur décence et en même temps pour l'animation et la franche gaîté qui les caractérisent.

La Salle St-Patrick est, d'ailleurs, vaste et spacieuse, et une des plus avantageuses pour la commodité des danses. Il y a une grande buvette, un vestiaire bien organisé; tout ce qu'il faut pour assurer le succès d'un grand bal.

Les personnes qui désirent des invitations pour danser doivent adresser leurs demandes sans retard. Une réunion des directeurs aura lieu mardi, à 7 heures du soir, à l'Asile.

SALUT AU ROI.—Dans peu de temps le Roi, notre gracieux et bon souverain, aura dit adieu à St-Jean-d'Acre, ville où il a répandu ses bienfaits et où tout le monde parle d'elle avec reconnaissance. Il lui en coûtera beaucoup pour quitter cette ville, si intéressante par les souvenirs qu'elle rappelle, mais le Roi entreprend ce voyage pour se rendre dans une ville autrement aimée et qui lui est chère par dessus tout, pour se rendre dans sa capitale où l'on fait déjà de grands préparatifs pour le recevoir. Le Roi sera bien reçu à coup sûr, et ses sujets, qui sont ici en grand nombre, lui feront des honneurs dignes de lui.

Voir, plus loin, l'annonce de la maison Danziger.

L'ÉTOILE ROUGE. — Il est certain que lorsqu'on va à l'Etoile Rouge, on est sûr d'en sortir bien chaussé pour peu qu'on veuille se donner la peine de choisir et d'essayer. Dans ce magasin, situé au coin des rues Bourbon et Douane, à un tiet seulement de la rue du Canal, il y a souliers, brodequins, bottines, et toutes sortes de chaussures élégantes, nouvelles et du dernier genre, bien qu'elles soient d'un prix des plus modérés. Nous engageons les cavaliers et les dames à aller faire un tour à l'Etoile Rouge et très certainement leur visite leur sera profitable, car sa immense assortiment, composé des meilleure, des plus élégants, et des plus jolis articles, sera mis à leur disposition. En aucun cas, ils n'auront à regretter d'avoir suivi notre conseil.

COMPAGNIE DE GLACE DE LA LOUISIANE.—Cette compagnie qui a pour président M. Charles T. Dugazon, vend de la glace fabriquée dans son usine ainsi que glace importée du Nord. Le prix de la glace a été réduit dans une notable proportion depuis que la compagnie fabrique par le procédé que l'on connaît, et le patronage des consommateurs lui restera acquis. Elle a un dépôt au No 12 rue Crossman, un autre aux Nos 27 et 29 Front Levée, et un troisième au No 60 rue Bienville.

CIGARES DE LA HAVANE. — Les amateurs de bons cigares trouveront à choisir à leur goût en s'adressant au magasin de MM. Magi et Miranda, importateurs, au coin des rues St-Charles et Commune. Cette maison a toujours un magnifique assortiment des cigares des meilleures marques de la Havane telles que Cabana, Majagua, Escepcion, etc., etc. Tous ces cigares sont vendus aux plus bas prix du marché.

MARCHANDISES SÈCHES.—La maison M. L. Byrne & Cie, 163 rue du Canal, offre aux dames, en ce moment, des marchés exceptionnels en marchandises sèches d'hiver de tous genres, telles que: étoffes à robes, manteaux, châles. Il est rare qu'une semblable occasion s'offre, aussi doit-on en profiter.

Voir, plus loin, l'annonce de la maison Danziger.

Ordres pour chevreau remplis avec célérité par Hy J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

Bonnes places de cuisinières à gages élevés. S'adresser au bureau de placement de Mme Lansigan, 3 rue de Marigny, entre Chartres et Decatur.

Pour Bordeaux. Le navire PLUTARQUE, de voilier et de passagers, jaugeant 1 200 tx, partira le 5 février. Pour fret ou passage, s'adresser à J. B. Gabarrus & Co., 61 Tchoupitoulas.

Salle d'Escrime. Professeur GILBERT ROSIÈRE, 44 RUE CONTI.

ELMORE DUFOUR, Courtier d'acconage, de billets et de fonds. 100.....RUE CHARTRES.....100 Cote, Correspondance, Spécialité de vente de valeurs publiques.

FANTRAM—CUEVAS.—Mardi, le 14 janvier 1879, par l'hon. John Cain, à la résidence du beau-père de la mariée, Wm. A. Pitcn, NUMA JARTRAM, de cette ville, à MLLE CORNELIA CUEVAS, de la Baie St-Louis.—Pas de cartes.

Décédé à Galveston, Texas, le 23 du mois dernier, ANTONIN ROMERA, natif de cette ville, âgé de 43 ans. Ses restes ayant été transportés en ville pour les funérailles, l'enterrement aura lieu dimanche matin, à 10 1/2 heures, de la résidence de sa sœur, No. 109 rue des Champs-Elysées, coin Bourgogne.

Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille, sont respectueusement priés d'assister funérailles.

Décédé hier après-midi à 3 1/2 heures, à l'âge de 27 ans et 9 mois, ANTOINE FORRET, natif de France. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille Philippe, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, dimanche, à 4 heures P. M. Le corps est exposé rue St. Claude No 229 1/2 entre Dumaine et St Philippe.

De la part de sa veuve.

Les journaux de France et de Suisse sont priés de reproduire.

Décédé hier soir, à huit heures et quart, à l'âge de 57 ans, ADOLPHE DESIRÉ E. GARCIA. Ses amis et connaissances et ceux des familles Garcia, Zanali, Dampuis, Martin, Monnet, et les anciens membres du bataillon d'artillerie d'Orléans, ainsi que les officiers et les membres de la Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane, sont invités à assister à l'enterrement qui aura lieu ce soir à 4 heures précises. Le corps est exposé No 172 rue St. Philippe entre les rues Trémé et St. Claude. De la part de sa veuve.

Décédé, hier à cinq heures du matin, à l'âge de 59 ans, JEAN GAZAVE (dit Cluquet), natif de Beauchelot, canton de St Marthary, département de la Haute-Garonne, France. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de ses gendres B. Gaillardeane, A. Daoel, B. Abadie et B. Saux et de la famille Gailling, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce soir à quatre heures. Le convoi partira de sa dernière résidence coin Lapeyrouse et Roman.

Les membres de la société de St-Maurice sont également invités à assister aux funérailles.

De la part de la famille.

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice—(Casernes et Versailles).— Décédé hier matin, à 5 heures, à l'âge de 59 ans, le Société JEAN GAZAVE (dit CLUQUET), natif de Beauchelot, Département de la Haute-Garonne (France). Les Officiers et Membres de cette Association s'assembleront aujourd'hui, dimanche, à midi et demi précis, avec insignes, au Marché St-Bernard, Troisième District, pour assister à l'enterrement de leur dit défunt frère.

Par ordre de

PAUL ESTÉBEN, Président.
F. D. SEGHERS, Secrétaire aux Minutes.

IN MEMORIAM.

Salle du "Vigilant Secon Engine Fire Co. No 2."

Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1879.

A une réunion spéciale de cette compagnie tenue le 19 du courant, le comité soussigné a été nommé pour rédiger des résolutions exprimant les regrets causés par la mort de nos frères PETER LETELLIER et JACOB SEITZ, membres exempts:

Attendu qu'il a plu au Tout Puissant dans sa divine sagesse de retirer d'au milieu de nous, deux de nos frères membres exempts, PETER LETELLIER et JACOB SEITZ, et

Attendu que dans la mort de PETER LETELLIER et JACOB SEITZ la compagnie a perdu deux membres et amis bons, honnêtes et fidèles, et la communauté deux citoyens estimables, il est

Résolu, Que nous regrettons profondément et sincèrement la mort prématurée et inattendue de nos deux dignes camarades, PETER LETELLIER et JACOB SEITZ; que nous offrons à leurs familles affligées nos sympathies cordiales, et que par respect pour leurs mémoires les membres de cette compagnie porteront le deuil usuel pendant trente jours.

Résolu en outre, Que ces résolutions seront inscrites dans les minutes de cette compagnie, que des copies seront envoyées à leurs familles, et qu'elles seront publiées au même temps dans "L'Abeille de la Nouvelle-Orléans," le "Picayune" et la "Gazette Allemande."

GEO. H. TARDY, Chairman.
J. SCHIEBERT,
H. FORSCHLER,
L. KEIFER,
J. RILEY, Comité.

26 janv—1f.

QUARTIER-GÉNÉRAL DU Comité Central d'Etat.

Nlle-Orléans, 23 janvier 1879.

Une réunion générale du comité aura lieu LUNDI, 27 janvier, à 7 heures du soir, au No 109 rue de la Douane, pour affaires importantes.

ALBERT VOORHIES, Président.
O. M. TANNIER, Secrétaire.
24janv—3f

AVIS

A nos négociants et hommes d'affaires.

ENVIRON cent cinquante de nos hommes d'affaires, banquiers, commerçants, sans compter ceux dont j'ai déjà reçu les ordres, m'ont promis leur patronage pour la publication du

Guide illustré des voyageurs à la Nouvelle-Orléans.

J'ai beaucoup travaillé depuis plusieurs mois, et dépensé beaucoup d'argent pour cette entreprise, et je suis très anxieux de faire paraître mon ouvrage, et je vous demande donc de ne plus tarder, mais de donner promptement vos ordres à vos agents ou moi nous nous présenterons. Je ne vous connaîtrai pas en vous demandant de m'approuver vos ordres, à moins que vous ne me les ayez déjà faits, mais je vous prie respectueusement d'avoir vos ordres prêts lorsque l'on passera à vos bureaux.

Reconnaissant du patronage libéral qui a été accordé à mes dernières ouvrages, je prendrai que mon Guide illustré sera un ouvrage digne de notre grande ville.

J. CURTIS WALDO, Editeur.

26janv—9PP 26 rue du Camp, Bâtiss Story.

Immense réduction dans le prix des Corsets venant d'être reçus de France.

Faits à la main C. P., à la Syrène, autrefois $2.50, maintenant $1,25; faits à la main C. P., à la Reine, autrefois $3, maintenant $1.50; faits à la main E. P., supérieure, autrefois $5, maintenant $2.50; faits à la main, longueur forme ceinture, $1,25 et plus; corsets-gants de Thomson perfectionnés, 50 cts. et $5 la paire; corsets Robert Werly, autrefois $3, maintenant $1.50; corsets pour fillettes, 75 cts et plus; corsets pour jeunes filles et dames, 20 cts et plus. Forme garantie. Corsets confectionnés sur commande et patiayés. Formes cuatées pour poitrines à très bas prix. On est servi par des dames. Rappelez-vous l'Emporium de la Corsets français, 550 Magazine, à une porte de l'angle St-Mary.

MOSES HEIMAN, Importateur et Fabricant.

26janv—1m DMer

Bassetti & Xiques

Successeurs de U. MARINONI.

67 et 69.....RUE DECATUR.....67 et 69

En débarquement du navire PLIMSOLL, de Bordeaux:

100 Bques Vin rouge, Côtes de Bourg.
50 " " COUTREAU FILS.
50 Brls Vinaigre de vin blanc, CERNAT FRS.
108 Caisses " " L. P. BARON.
50 " Eau de Vichy, CHLESTIN.
50 " Claret, DESBGAULX.
50 " Olive Verdalce,
20 " Variantes,
2 Boucauts Ecarlate.
3 Bâlles fil à voile.

A vendre par

BASSETTI & XIQUES, 67 et 69 rue Decatur.

26jan—3f

HUILE DE FOIE DE MORUE —ET— Phosphate de chaux soluble de HARTE.

Préparation faite d'huile de Norvège pure et fraîche; toujours agréable au goût et supérieure à toute autre composition. C'est une combinaison sans odeur qui peut vaître avantageusement la comparaison avec les autres.

FREDERICKSON & HARTE,
129 rue du Canal, Nlle-Orléans.

26 jan—

Demande.

On demande pour la campagne, une française ou une personne parlant le français qui fait bien la chambre. On désire une blanchisseuse pour le lundi. Pour plus amples renseignements s'adresser au No 250 rue des Marais, entre Esplanade et Extérieure.

26janv—1f

Demande.

On demande une dame de toute parlant anglais et français, avec bonnes références. S'adresser au No 94 rue de Chartres.

26janv—1f

Perdu

Samedi, 25 janvier 1879, un portefeuille contenant une somme d'argent et divers papiers au nom de Pierre Lacoste. La personne qui le trouvera est priée de le remettre au No 26 rue de Chartres, et recevra une bonne récompense.

TRANSFERT DU MAGASIN DE DANZIGER,

C'est avec plaisir que nous informons nos amis, nos clients et le public

Que notre magasin sera transféré

VERS LA FIN DE CE MOIS,

—AU—

No 131 rue du CANAL,
MAISON TOURO.

Pendant les prochains dix jours, Nous offrirons à des prix qui assureront leur vente immédiate,

Les marchandises qui nous restent

AU MAGASIN

Rue du Canal No 157.

Notre ferme intention est de vendre,

Sans égard aux prix coûtants,

au local que nous occupons actuellement.

Autant de MARCHANDISES

que nous pourrons, afin d'ouvrir notre

Nouveau Magasin

Le premier jour du mois prochain,

—AVEC—

Un Fonds de Marchandises ENTIÈREMENT FRAIS

Que nous achetons en ce moment sur les marchés d'Europe et du Nord.

Nous invitons nos amis, nos clients et les étrangers qui ont besoin de

MARCHANDISES SÈCHES ET D'ARTICLES de FANTAISIE

à mettre à profit cette

OCCASION EXTRAORDINAIRE

En venant de suite au magasin de

DANZIGER,
157 RUE DU CANAL.

Entre Bourbon et Dauphine.

26 jan—1f

Vente spéciale,

Pendant 30 jours seulement.

AFIN de faciliter la vente de toutes nos marchandises d'hiver, nous avons fait subir de fortes réductions à leurs prix. Ces marchandises comprennent: MANTEAUX, CHALES, COUVERTURES, ÉTOFFES A ROBES, &c.

Nous appelons l'attention du public sur cette vente et garantissons des marchés exceptionnels.

M. L. BYRNE & CO.,
No 163 rue du Canal.

26 janv—

D. H. HOLMES

135.....CANAL.....135
—ET—
15.....BOURBON.....15

Nous avons un choix complet de

SOIERIES,
SATINS,
DENTELLES,
FLEURS ARTIFICIELLES,
GANTS de PEAU de chevreau,
Etc., Etc.,

A DES PRIX TRÈS BAS.

D. H. HOLMES,
26 jan—1f 135 rue du Canal.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

HÉBERT & Cie.,

59 Rue de Chartres, coin Bienville.
NEW-ORLEANS, LA.

Bibliothèque des Dames et des Demoiselles.

Collection de la Librairie Académique.

Ouvrages—format in-16 à $1,25 le volume.

NANINE GUILLON—Projets de jeunes filles.
..... 1 vol.
..... L'entrée dans le monde..... 1 vol.
..... Les années de la vie des jeunes filles. 1 vol.
MME GAGNE (ELISE MOREAU)—Ménage Vallier..... 1 vol.
..... Marcel ou à mon cœur du cœur..... 1 vol.
MATHILDE DE SAINT-VINDAT—Mères et Devoir..... 1 vol.
JULIE DESTIAULT—Les Soutiens de travail..... 1 vol.
..... L'éducation du cœur..... 1 vol.
..... Les orphelines de Vienne blanc..... 1 vol.
..... Le Bonheur du Pauvre..... 1 vol.
..... Le chambre aux Histoires..... 1 vol.
..... Les petits drames..... 1 vol.
MICHEL MASSON—Les tribulations de famille..... 1 vol.
..... Les Vacances..... 1 vol.
MARIE GUERRIER DE HAUPT—Mes filles..... 1 vol.
..... Les défauts de Gabrielle..... 1 vol.
..... Forts par la foi..... 1 vol.
..... Le chevalier de Ninon..... 1 vol.
ANTONIN ROUDELET—L'adoption de la vingtième année..... 1 vol.
..... Le troisième mariage..... 1 vol.
..... Les dangers de plaire..... 1 vol.
CHS. DESLYS—Le Secret de la grève..... 1 vol.
..... Le Lot de Dieu..... 1 vol.
ADRIEN PAUL—Le testament d'une vieille fille..... 1 vol.
..... Le secret de Suzanne..... 1 vol.
H. D'ARCHIVAL—Paris et Province..... 1 vol.
..... Tableaux de famille..... 1 vol.
COMTESSE DE MIRABEAU—Le baron d'Asbé..... 1 vol.
..... Histoire de Gerdanne..... 1 vol.
BARON WOGAN—Déboiris des jeunes femmes..... 1 vol.
ERNEST FAUCAIT—Une année de la vie..... 1 vol.
..... Le Voyage..... 1 vol.
MLLE MENDOUX—Françoise, la Vivandière..... 1 vol.
..... Petite Cousine..... 1 vol.
MME DUFOUR—Les Vacances de Suzette..... 1 vol.
MARY O'NEILL—Lucette et ses amies..... 1 vol.
..... Les Vacances..... 1 vol.
A. BLANDY—Rose-Blanche..... 1 vol.
MARIE HERMAN—Le Secret d'Hélène..... 1 vol.
MME DUFOUS-HARDY—Le mariage de Suzanne..... 1 vol.
..... Une Vocation..... 1 vol.
AIMÉ MARTIN—Lettres à ma femme..... 1 vol.
EMILIE BOSQUET—Une villégiature..... 1 vol.
MARIE FERÉ—Enfants et mères..... 1 vol.
ALFRED ROUGE—Le vieux de la Montagne..... 1 vol.
..... Le Mariage..... 1 vol.
CLAIRE CHANDEBERTZ—Mémoires d'une Sœur..... 1 vol.
..... Les Vacances..... 1 vol.
FRÉDÉRIQUE OGER—Les Vacances de Pauline..... 1 vol.
..... Les Vacances..... 1 vol.
DUQUESNEY-TERRIER—Le Secret de Mme Dumont..... 1 vol.
C'TESSE D'ARBAILLY—Les Vacances de Mlle Dumont..... 1 vol.
..... Les Vacances..... 1 vol.
ANNE DE LA FAYETTE—Les Vacances de Mlle Dumont..... 1 vol.
..... Les Vacances..... 1 vol.
ANNE DE LA FAYETTE—Les Vacances de Mlle Dumont..... 1 vol.
..... Les Vacances..... 1 vol.
EUGÈNE MULLER—Les Vacances de Mlle Dumont..... 1 vol.
..... Les Vacances..... 1 vol.
CAMILLE DE MORNAND—Les Vacances de Mlle Dumont..... 1 vol.
..... Les Vacances..... 1 vol.
..... Les Vacances..... 1 vol.
..... Les Vacances